



# COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE : COMMENT INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À VOS MARCHÉS

CONFÉRENCES  
D'ACTUALITÉ

TOUS NIVEAUX

Ref. : 31686

Durée :  
1 jour - 7 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 900 €  
HT

## Devenez un acheteur écoresponsable !

L'actualité 2021-2022 est riche en considérations sociales et environnementales dans la commande publique. Loi « Climat et résilience » du 22 août 2021, Plan National des Achats Durables 2022-2025, nouveau guide des aspects sociaux de la commande publique, décrets Agec et anti-gaspillage... autant de nouvelles mesures que les services d'achats publics doivent nécessairement bien appréhender pour se mettre en conformité. Nous ferons le point sur toutes les nouvelles mesures, notamment en matière d'économie circulaire, de valorisation des déchets et d'impact des nouveaux CCAG sur les marchés publics.

Pour cela EFE a réuni pour vous, le 1er juillet prochain, les meilleurs experts, rédacteurs de normes en matière de commande publique responsable, avocats et opérationnels expérimentés. Décryptage des nouvelles réglementations, bonne utilisation des outils et guides, partage d'expériences sont au programme de la journée pour vous accompagner dans la mise en place de votre politique d'achats durables.

### OBJECTIFS

- Décrypter toute l'actualité relative aux achats responsables
- Bénéficier des outils pour adapter vos pratiques aux nouvelles réglementations
- Adopter les bons réflexes pour mettre en œuvre une politique achat responsable

### POUR QUI ?

**Au sein des collectivités territoriales, EPCI, intercommunalités, État, EPA, EPIC, hôpitaux, EPL (SEM, SPL, SPLA)**

- Directeurs des Achats
- Managers des Achats
- Acheteurs publics
- Rédacteurs Achats publics
- Directeurs, responsables et juristes service de la commande publique
- Directeurs, responsables et juristes contrats publics
- Directeurs, responsables et juristes contentieux
- Gestionnaires de contrats
- Gestionnaire d'infrastructures et services en réseaux

**Au sein des entreprises publiques et privées :**

- Directeurs et managers des Achats
- Acheteurs publics
- Rédacteurs Achats publics
- Directeurs et responsables des marchés et des contrats publics
- Directeurs et responsables administratifs
- Directeurs et responsables juridique
- Directeurs et responsables du contentieux
- Directeurs et responsables de grands projets

**Consultants et conseillers secteur public**

### PROGRAMME

Commande publique responsable : comment intégrer le développement durable à vos marchés

**Commande publique responsable : comment intégrer le développement durable à vos marchés ?**

**VENDREDI 1ER JUILLET 2022**

**8h45 Accueil des participants**





## OBLIGATIONS, OUTILS ET SUIVI : QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS RÉGLEMENTAIRES ?

### Plan National pour des achats durables 2022-2025 : comment s'en servir pour intégrer le développement durable à vos marchés ?

- Le PNAD : en quoi est-il un outil de suivi pour une politique d'achats responsables ?
- Comment atteindre l'objectif 2025 d'une considération environnementale par marché public ?
  - Comment atteindre l'objectif de 30% de marchés disposant de considérations sociales ?
- Quels sont en détail les actions prévues par le PNAD ?
  - Plateforme d'échanges de bonnes pratiques « Rapidd » : quel usage en avoir ?
  - « Facilitateurs sociaux », « Ambassadeur des achats durables » : quels rôles en pratique ? *Quid* des « facilitateurs environnementaux » ?
  - Faciliter le recours à des fournisseurs inclusifs : comment mettre en place cette démarche ?

### Guide des aspects sociaux de la commande publique 2022 : Décryptage et bonnes pratiques

#### Loi « climat et résilience » : quelles nouvelles obligations en matière de commande publique ? Comment s'organiser pour la mise en place d'un Spaser ?

- Comment appliquer in concreto les considérations environnementales dans la rédaction d'un marché ou d'un critère d'attribution ?
- Obligation de mise en place d'un Spaser au 1er janvier 2023 : comment s'y préparer ?
- Mise en place du Spaser : quelles nouvelles obligations ?
  - Comment répondre à l'obligation d'indiquer précisément le nombre d'achats publics socialement ou écologiquement responsable ?
  - Comment faire figurer les O.D.D dès la rédaction des spécifications techniques de la commande ?
  - Quelles caractéristiques environnementales inscrire dans les critères d'attribution d'une offre ?
  - Considérations sociales pour l'emploi des personnes défavorisées : quels sont les marchés concernés ?

#### Flora VIGREUX

Adjointe au chef du bureau Économie Statistiques et Techniques de l'achat public  
Direction des Affaires juridiques

#### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

#### Politique d'achat responsable de l'État : quelle exemplarité en matière sociale et environnementale ?

- Qualité sociale des achats de l'État : de quoi parle-t-on ?
- Quelles collaborations avec les acteurs en charge des politiques publiques visées ?
- Quels impacts ont eu les lois Egalim, Agec et « Climat et résilience » pour les achats publics de l'État ?
- De la vision stratégique à la mise en œuvre opérationnelle
  - Comment décliner l'approche à toutes les étapes d'un projet d'achat ? Quels leviers juridiques mobiliser ?
  - Comment choisir les segments d'achat et comment calibrer le niveau d'exigence ?
  - Comment dépasser les réticences : focus sur le sourcing
- Pilotage de la performance : quels objectifs, quels indicateurs et quelles recommandations aux acheteurs ? Vers une approche qualitative renforcée ?
- Achats de l'État socialement responsables : quelles sont ses réalisations emblématiques ?
- Quels outils et quelles ressources pour aider les acheteurs ?

#### Malika KESSOUS

Responsable du pôle Achats Responsables  
Direction des Achats de l'État

#### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

#### ÉCONOMIE CIRCULAIRE : QUELLE APPLICATION DANS LES MARCHÉS PUBLICS ?

#### Décret n°2021-254 du 9 mars 2021 sur les biens issus du réemploi : quel bilan ?

- Quelles difficultés dans la mise en place de la politique d'achats de biens issus de réemploi ou intégrant des matériaux de recyclage ? Quelles solutions ?
- Quel impact sur le coût des achats ?
- Arrêté du 3 décembre 2021 fixant les modalités de déclaration de la part des achats



- de biens issus du réemploi : comment le mettre en pratique ?
  - Quels sont les produits concernés par cette déclaration ?
  - Comment bien utiliser les outils numériques (application « REAP ») mise en place à cet effet ?
  - Quelle est la période concernée par une déclaration ?

#### **Mathilde DU BESSET**

Avocate Associée

#### **LOIRE-HENOCHSBERG & ASSOCIÉ**

#### **Valorisation des Déchets, label anti-gaspillage, loi Egalim : quelles nouveautés ?**

- Décret n°2021-1199 et arrêté du 16 septembre 2021 sur la valorisation des déchets : que contiennent-ils ?
  - Interdiction progressive de mise en décharge des déchets : comment s'organiser ?
  - Déchets valorisables : quel type de déchet concerné ? A quel moment ?
  - Procédures de contrôle des déchets entrant en décharge : comment s'organiser ?
- Décret n°2021-1906 du 30 décembre 2021 sur le label anti-gaspillage alimentaire : quel impact sur les marchés concernés ?
  - Quelles nouvelles conditions d'octroi et de renouvellement du label national aux acteurs publics ?
  - Quelles nouvelles procédures de suivi et de contrôle ?
- Obligations sur les aliments durables et de qualité prévues par la Loi « Egalim » : quelles difficultés ?
  - En quoi la loi « climat et résilience » a-t-elle durci ces obligations ?
  - Quelles solutions pour les acheteurs publics ?

#### **Pierre-Éric SPITZ**

Avocat Counsel

#### **EARTH AVOCATS**

#### **CCAG DURABLES : QUEL BILAN ET QUELS RETOURS D'EXPERIENCES UN AN APRÈS ?**

#### **Nouveaux CCAG : quel bilan pour l'application des clauses sociale et environnementale ?**

- Rappel : quel apport de la réforme 2021 des cahiers de clauses administratives générales en matière sociale et environnementale ?
- Quel impact *in concreto* des obligations environnementales pesant sur le titulaire du marché ?
- Quelles problématiques ont été soulevées au sujet de la formulation de la clause dans les marchés et les documents particuliers (CCAP, CCTP, etc.) ?
- Quelles problématiques ont été vues en ce qui concerne la sous-traitance ?
- Pénalités : dans quels cas ont-elles été appliquées ?
- Clause d'insertion sociale : quelles difficultés dans sa mise en application ?

#### **Maxime BÜSCH**

Avocat Associé

#### **LEXCASE**

#### **QUELLES POLITIQUES ACHATS RESPONSABLES METTRE EN PLACE ?**

#### **Comment initier une politique de développement durable au sein d'une collectivité ?**

- Comment intégrer des spécifications sociales et environnementales dans un cahier des charges ?
- Labels : quel sens donnent-ils aux marchés ? Comment les mettre en place efficacement ?
- Faut-il nécessairement préférer les fournisseurs locaux ?
- Comment mesurer l'impact de l'économie circulaire afin de mieux l'intégrer dans ses achats ?
- Mieux analyser les risques permet-il de structurer les priorités en matière d'achats responsables ?

**17h45 Clôture de la conférence**

## **INTERVENANTS**

Flora VIGREUX

Adjointe au chef de bureau Economie Statistiques et techniques de l'achat public  
DAJ, MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE





Malika KESSOUS  
Responsable du pôle Achats Responsables - Direction des achats de l'État  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Mathilde DU BESSET  
Avocat Associé  
LOIRÉ-HENOCHSBERG & ASSOCIÉ

Maxime BÜSCH  
Avocat Associé  
LEXCASE SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Pierre-Éric SPITZ  
Avocat of Counsel, Ancien Directeur juridique de la Mairie de Paris  
EARTH AVOCATS

### MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Des exposés pratiques accompagnés par des témoignages d'experts
- Des retours d'expériences de professionnels
- Des plages horaires destinées à vos questions pendant la conférence
- Remise d'un support dématérialisé détaillé, comprenant les interventions des orateurs et les textes de référence pour un meilleur suivi des débats

Les acquis de cette conférence ne seront pas évalués.

### LIEUX ET DATES

Paris  
01 juil. 2022

À distance  
01 juil. 2022



Organisme qualifié  
par l'ISQ-OPQF



Membre de la Fédération  
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr  
Siret 412 806 960 0032